

démontré que les Nations Unies pouvaient obtenir des résultats lorsqu'elles étaient animées d'un objectif commun. En ce qui concerne l'Iraq, le Canada fera de son mieux pour aider à la réalisation des objectifs des Nations Unies, soit amener l'Iraq à respecter les conditions posées dans les résolutions du Conseil de sécurité et faciliter la mise en oeuvre du programme d'aide humanitaire de l'ONU en Iraq.

Dans un nouvel ordre mondial où les frontières s'estompent et où les vieilles maximes sont jetées aux oubliettes, la différence entre les préoccupations nationales et les préoccupations internationales s'estompent. L'environnement devient une question internationale de premier plan, et les attentes à ce sujet se multiplient. L'an prochain, à Rio de Janeiro, les Nations Unies tiendront leur Conférence sur l'environnement et le développement. Il s'agit là, pour la communauté internationale, d'un défi et d'une chance sans précédent d'améliorer la coopération internationale. Nous avons bon espoir que les préoccupations en matière d'environnement pourront mieux s'intégrer aux efforts de développement et que le développement durable occupera une place de choix à l'ordre du jour international.

À notre époque agitée, la politique étrangère du Canada est liée aux relations politiques et économiques essentielles à notre prospérité en tant que pays exportateur, surtout nos relations avec les États-Unis, les pays du Pacifique et la Communauté européenne. Le rôle constructif que nous jouons à l'étranger, en projetant nos valeurs et notre conception des choses, provient en grande partie la force de ces liens économiques. Nos politiques, dont l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le Forum 2000 Canada-Japon et la Déclaration transatlantique, sont destinées à favoriser la coopération et à construire sur des bases déjà solides. Si, sur un plan bilatéral, la promotion de nos intérêts se fait par le biais des liens commerciaux, financiers, et par les investissements, sur le plan multilatéral, nous utilisons davantage notre force économique et nous réalisons nos objectifs à travers notre participation au G-7, au G-24, au GATT, à l'OCDE et dans les autres institutions économiques internationales.

L'un des piliers de notre politique étrangère est le système de valeurs sur lequel le Canada a été bâti et qui trouve un écho de plus en plus important dans le consensus international essentiel qui émerge. Il s'agit d'un consensus qui reconnaît que la démocratie, les droits de la personne et un bon gouvernement sont des agents de changement positif. Ce sont là des valeurs que les Canadiens ont toujours épousées et qu'ils voudraient voir - et verront - promues dans les relations internationales du Canada.

L'agitation implique l'imprévisibilité et, à l'occasion, la possibilité d'être pris au dépourvu. C'est pourquoi il faut faire d'importants choix stratégiques en matière de politique étrangère et mettre en place des mesures précises, fondées sur des principes mais pragmatiques, en fonction des occasions qui se présentent et de la